

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
L'ABERGEMENT SAINTE COLOMBE  
N° 2017-067**

Nombre de conseillers      En exercice : 12  
   Présents : 12  
   Votants : 12

L'an deux mil dix-sept, le vingt décembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de L'ABERGEMENT SAINTE COLOMBE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. VIVIER Stéphane, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 14/12/2017

**Présents :** Mesdames    DUMONT Sandrine - LETOURNEAU Béatrice - MARINOT Annie - ROBERT Ghyslaine  
   SAUVAGE Florence  
   Messieurs    COMMARET Gilles - GUIMIOT Bernard - GUINOT Thierry - POISSON Julien  
   REBILLARD Christophe - VALENTIN Martial - VIVIER Stéphane

M. POISSON Julien a été nommé secrétaire.

**OBJET : NOMINATION ET ATTRIBUTION DES ADJOINTS**

Le conseil municipal décide de nommer **4 adjoints**.

Leurs attributions seront les suivantes :

Rang	Nom/Prénom	Attributions
<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>	<b>GUIMIOT Bernard</b>	Budget Urbanisme Assainissement Environnement Funérarium
<b>2<sup>ème</sup> adjointe</b>	<b>ROBERT Ghyslaine</b>	Budget Gestion du personnel communal Funérarium Affaires scolaires et périscolaires
<b>3<sup>ème</sup> adjoint</b>	<b>COMMARET Gilles</b>	Voirie Sécurité routière Agriculture / Pêche
<b>4<sup>ème</sup> adjointe</b>	<b>DUMONT Sandrine</b>	Gestion du personnel communal « voirie » Cimetière Funérarium - Législation funéraire Relations avec les associations C.C.A.S.

Le Maire,  
S. VIVIER

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 21/12/2017  
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 21/12/2017

Pour copie conforme



- Le 20/12/2017  
Stephane VIVIER, MAIRE